



PAGE 2
Ça baigne pour l'EMS !



PAGE 3
En images : Villetaneuse se reconfiner



PAGE 4
COVID 19 : les bailleurs s'adaptent

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#120

17 novembre 2020
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://facebook.com/mairie.villetaneuse), sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse), sur Instagram [@mairie.villetaneuse](https://instagram.com/mairie.villetaneuse)

Reconfinement : soyons responsables et solidaires !

Voir en page 3

La rue Edouard-Vaillant le 4 novembre dernier, au sixième jour du reconfinement.
© Erwann Quéré

Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,



Le Président de la République a pris la décision de durcir les mesures sanitaires en annonçant le rétablissement du confinement à minima jusqu'au 1^{er} décembre.

À la différence du premier,

celui-ci prévoit de garder les crèches, écoles, collèges et lycées ouverts et permet de continuer à aller travailler, avec une obligation de télétravail partout où c'est possible. Les services publics poursuivent également leurs activités. Les commerces et marchés alimentaires restent aussi ouverts, ainsi que les lieux de détente tels que les parcs et jardins. Je vous invite donc à respecter scrupuleusement ce confinement, en plus des gestes barrières déjà instaurés. Nous devons tous être vigilants et responsables afin d'endiguer la propagation de cette épidémie qui ne cesse de gagner du terrain.

Alors que nous sommes déjà confrontés à cette crise sanitaire sans précédent, des attaques ignobles sont venues nous frapper il y a peu. Les menaces terroristes sont réelles et c'est pourquoi le Gouvernement a porté le plan Vigipirate au niveau « Urgence Attentat » sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte délicat, sachez que la municipalité reste à vos côtés pour faire face à ces épreuves. Il est de notre devoir d'être unis, c'est donc ensemble que nous les surmonterons.

Villetaneuse, le 9 novembre 2020
Diéonor EXCELLENT,
Maire de Villetaneuse

Les actualités...

TESTS COVID MAINTENUS



À la demande du Maire de Villetaneuse, le laboratoire d'analyses médicales villetaneusien « Cerballiance » continue de permettre aux habitants de se faire tester gratuitement et sans rendez-vous durant le confinement :

- **Mercredi 18 novembre** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h au gymnase Paul-Langevin.
- **Mercredi 25 novembre** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h à l'Hôtel de Ville.

Attention de bien vous munir des attestations dérogatoires qui, dans ce cadre, autorisent vos déplacements.

Toutes les infos auprès du Point Accueil Prévention Santé au 01 85 57 39 95

CONFINEMENT : LES RENDEZ-VOUS ET ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX SONT REPORTÉS

Les rendez-vous du mois

de novembre qui étaient programmés sur l'agenda municipal sont reportés :

- Les comités de quartier
- Les rendez-vous au Tremplin
- Les ateliers et sorties du centre socioculturel Clara-Zetkin (certains ateliers seront possibles en visio)
- Les activités sportives hors scolaires (fermetures au public des stades et gymnases)
- Les rendez-vous culturels.

Voir notre article page 3 pour avoir plus de détails sur ce qu'implique le confinement pour notre commune.

NOËL DU CCAS : INSCRIPTION AVANT LE 20 NOVEMBRE, EN MAIRIE OU EN LIGNE

Afin que Noël soit une fête pour tous, la Municipalité offre un jouet pour les enfants âgés de 0 à 14 ans, dont les familles ont un Quotient Familial dans les tranches 1 à 2. Vous pouvez encore vous inscrire en ligne avant le 20 novembre en flashant le code ci-dessous ou en déposant votre demande dans l'urne présente à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Renseignements « Jouets de Noël » auprès du CCAS au 01 85 57 39 60.



LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION S'ADAPTE POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR DURANT LA PÉRIODE



La Maison de l'Emploi et de la Formation de Villetaneuse (MEF) est ouverte pendant la période de confinement sur des horaires aménagés : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 16h. Maison de l'emploi et de la formation (MEF) 2 rue de l'Université Tél : 01 71 86 36 00



PLAN VIGIPIRATE «URGENCE ATTENTAT» ACTIVÉ
En raison du contexte de menace terroriste qui demeure à un niveau élevé, le plan Vigipirate a été porté au niveau « urgence attentat ». Ce niveau peut être mis en place à la suite immédiate d'un attentat ou si un groupe terroriste identifié et non localisé est entré en action. Ce niveau permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de

Toute l'actu sur le site de la ville



moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.

RESTER MOBILISÉ CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES PENDANT LE CONFINEMENT

Le contexte sanitaire est un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leur agresseur. Ainsi, les dispositifs de protection contre les violences intrafamiliales restent opérationnels. Pendant le confinement, les victimes peuvent donc quitter leur domicile à tout moment, sans devoir disposer d'une attestation. En cas de danger immédiat, elles peuvent appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS (veiller à enregistrer le 114 dans vos contacts SMS). Le 3919 est actif pour être écoutée et informée. Enfin, pour signaler une violence en ligne, vous pouvez utiliser la plateforme gouvernementale [arrestonslesviolences.gouv.fr](https://www.gouv.fr)



Ça baigne POUR L'EMS !

Nouveauté proposée par l'École Municipale des Sports (EMS), des séances de natation ont profité à 6 enfants Villetaneusiens de 9 à 11 ans durant les vacances d'automne. Ces stages sont proposés durant chaque congé scolaire (hors confinement bien sûr) et permettent d'acquérir les bases d'une «aisance aquatique» et de valider des brevets de 25 mètres, 50 mètres, et «Savoir nager». Immersion !



sous l'eau et sur des distances différentes. C'est chose faite ! Les deux ont validé leur brevet des 50 mètres et arriveront au collège bien préparés ! Les quatre autres découvraient l'immersion et ont acquis les bases de «l'aisance aquatique» afin de pouvoir se stabiliser dans l'élément liquide sans aucune crainte : effectuer un saut dans l'eau, flotter verticalement et sur le dos durant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres également, franchir une ligne d'eau ou bien passer sous une embarcation ou un objet flottant...Ainsi, comme le précise Rémy, «si l'un d'eux devait glisser accidentellement dans une piscine, dans l'eau de mer ou un plan d'eau, il pourra maintenant et sans aucune difficulté réussir à surmonter une panique éventuelle». Eux aussi aborderont le collège en confiance, avec des bases solides et un diplôme d'aisance aquatique ! Pour les prochaines vacances scolaires, sous réserve bien sûr que la crise sanitaire le permette à nouveau, chacun pourra passer au niveau supérieur et, à l'avenir, appréhender plus librement les loisirs nautiques. ●

Erwann Quéré

C'était l'une des priorités de la nouvelle équipe en responsabilité pour la rentrée de l'École Municipale des Sports : «proposer un accompagnement à l'apprentissage de la natation, en complément de celui déjà proposé

aux élèves des collèges en EPS» comme l'indiquait Natacha MARTINIS, Adjointe au Maire chargée de l'Éducation et du Sport, dans notre précédente édition. Pour cette première session, 3 filles et 3 garçons ont pu s'immerger dans l'espace balnéo-ludique du Canyon d'Épinay mais

aussi dans son bassin de 25 mètres durant 9 séances d'une heure sous le contrôle de Rémy LAMONTAGNE, Maître-Nageur-Sauveteur. Deux enfants avaient des notions de nage mais avaient besoin d'acquérir plus d'assurance afin d'évoluer sans aucune appréhension sur l'eau,

Hommage à SAMUEL PATY



«Samuel PATY est un héros, (...) Un héros ordinaire. Comme des milliers de héros de notre République qui depuis des décennies, dans la foi de leurs convictions intimes, discrètes, secrètes, forgent et construisent notre nation.» C'est en ces termes

que le Maire, entouré d'élus municipaux, s'est adressé aux nombreux Villetaneusiens venus se recueillir le temps d'une minute de silence et marquer leur union Républicaine face à la barbarie, mercredi 21 octobre 2020 à l'Hôtel de ville. ●

Soutien de la Ville pour l'emploi des VILLETANEUSIENS

Dans le cadre de l'ouverture de son magasin au sein du Centre Commercial Bienvenu, prévue le 16 décembre, LIDL recrute 40 employés polyvalents. Dès l'annonce de cette ouverture et de ces recrutements, la Ville a souhaité organiser un forum de l'emploi, précédé de séances de préparation organisées par les services de Plaine Commune, au sein la Maison de l'Emploi de Villetaneuse.

Si ce forum de recrutement, prévu le mardi 3 novembre, a dû être annulé du fait des nouvelles règles sanitaires, la préparation n'a pas été vaine : les candidats qui ont réussi les tests en ligne sont progressivement tous conviés à des entretiens individuels dans les autres magasins



LIDL environnants. Cet appui municipal aux candidatures locales, et en particulier villetaneusiennes, a permis à 40 personnes de franchir l'étape des tests en ligne, et d'être conviées en entretien. Cette première opération s'inscrit dans une démarche plus large d'accompagnement personnalisé des personnes vers l'emploi, portée par Plaine Commune, en lien constant avec la municipalité. ● Rubens Lexpert

DANS LA VILLE, EN BREF...

La culture maintient le lien avec le public et s'adapte au confinement

Les professeurs du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique ne désarment pas devant le confinement, ainsi, ils proposent aux familles et élèves qui le souhaitent de bénéficier d'un suivi pédagogique à distance via les outils numériques. Les professeurs vous contacteront par téléphone aux horaires habituels de cours pour en fixer les modalités. Les familles qui souhaitent participer sont priées de remplir et renvoyer l'autorisation ci-dessous à l'administration du CICA : cica@mairie-villetaneuse.fr Vous pouvez contacter

le service culturel au 01 85 57 39 80 pour toute question et télécharger le formulaire d'inscription.

Du côté des médiathèques aussi on s'adapte ! La médiathèque Jean-Renaudie aménage un service de retrait des documents (livres, revues, DVD...) préalablement réservés en ligne sur le site des médiathèques de Plaine Commune. Voici la marche à suivre :

- Connectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe ;
- Faites une recherche sur le site pour trouver un document (livre, CD, DVD).
- Cliquez sur «réserver un document» et choisissez un lieu de retrait parmi ceux proposés.
- Vous recevrez un SMS lorsque votre document sera prêt à être retiré (n'oubliez pas de renseigner un numéro de téléphone valide dans l'espace 'Mon compte'). Médiathèque Jean-Renaudie, 52, rue Roger-Salengro, 93430 Villetaneuse. tél : 01 55 93 48 83

Enfin le centre socioculturel Clara-Zetkin n'est pas en reste puisque son équipe réfléchit à la possibilité de poursuivre des ateliers (zumba, yoga...) via la visio-transmission.

Tous les 17 octobre, on se souvient !



A Villetaneuse, le devoir de mémoire continue. Le 17 Octobre 2020, Dieunor EXCELLENT, le Maire, en présence d'élus et de Villetaneusiens, a rendu hommage dans le respect du protocole sanitaire aux victimes algériennes du 17 octobre 1961 qui manifestaient pacifiquement pour leur indépendance, leur reconnaissance, leur dignité et contre le couvre-feu injuste et discriminatoire dont ils faisaient l'objet. Après le dépôt d'une gerbe, Place des partages, s'en est suivie une allocution du maire et une représentation de la compagnie Pierre Noire puis un verre de l'amitié !

Les transports s'adaptent

Depuis le 28 octobre, les transports sont globalement réduits après 21h dans toute l'Île-de-France. L'offre du métro est réduite à environ un métro sur deux dans la limite de 20 minutes de temps d'attente. La fréquence des lignes de bus les plus empruntées et des lignes desservant les hôpitaux reste inchangée. Pour les autres lignes, la fréquence est réduite à 1 bus sur 2, dans la limite de 30 minutes maximum entre chaque bus, et en veillant aux correspondances avec les métros et les trains. Pour les trains et RER, l'offre est réduite à 1 train sur 2, sauf pour les lignes où le temps d'attente est supérieur ou égal à 30 minutes en période normale. Les correspondances sont également maintenues.

A Villetaneuse, cela se traduit par :
• T8 : 3 sur 4 roulent après 21h
• Transilien (Ligne H) et RER : 1 train sur 2 ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Le 16 octobre dernier, un Professeur d'Histoire-Géographie a été lâchement assassiné. Il a été assassiné pour avoir exercé son métier, celui de transmettre aux jeunes générations nos valeurs et de les faire vivre à travers le temps. A Villetaneuse, comme ailleurs, nous avons rendu hommage à Samuel Paty, «ce héros tranquille» qui quotidiennement travaillait

à éveiller l'esprit critique. Cet assassinat a réveillé bien des dessins meurtriers et a engendré une série d'attentats.

Les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité, sont celles qui nous unissent et qui fondent notre nation. Il est aujourd'hui de notre devoir de rester unis face à la barbarie et de dire à ces terroristes qu'ils ne peuvent nous opposer. Notre nation, ce désir de vivre ensemble, l'emportera.

Le groupe Villetaneuse Autrement

« VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE »

Confinement : où sont les moyens pour être efficaces ?

Nous sommes de nouveau en confinement, exigeant des mesures sanitaires strictes. Mais nous ne pouvons que nous interroger sur sa gestion du national au local. Concilier intérêts économiques et santé, est-ce toujours compatible ? Nos écoles sont

ouvertes, c'est heureux pour l'éducation de nos enfants. Mais avec quels moyens mis en œuvre pour faire respecter les gestes barrières quand il manque d'enseignants et que le personnel communal manquant dans nos écoles n'est pas remplacé. M. le ministre, M. le maire, mettez les moyens nécessaires ! contact: villetaneuseencommun@gmail.com Les élus communistes et républicains. ●

RECONFINEMENT : soyons responsables et solidaires



Après un printemps bouleversé par une crise sanitaire inédite et mondiale, notre pays, à nouveau, a dû se reconfiner en ce début d'automne pour réduire les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire national et faire barrage à la COVID-19. Villetaneuse s'organise, les services municipaux autorisés restent ouverts sur rendez-vous. Tour d'horizon d'une ville qui s'adapte ...

VOS DÉPLACEMENTS

Une attestation individuelle de déplacement est obligatoire pour indiquer que vous sortez bien dans le cadre des sorties autorisées. Vous pouvez la générer depuis votre Smartphone ou la télécharger sur le site du gouvernement. La municipalité met à votre disposition des exemplaires déjà imprimés aux accueils municipaux.

Pour tout déplacement d'ordre professionnel, vous devez présenter un justificatif fourni par l'employeur. Si vous accompagnez votre enfant à l'école, un justificatif de déplacement scolaire signé par l'établissement scolaire est obligatoire. Ce dernier doit lui aussi être accompagné de votre attestation dérogatoire de déplacement.

VILLETANEUSE S'ADAPTE

- L'ensemble du service municipal est maintenu afin de garantir aux Villetaneusiens et Villetaneusiennes l'accès aux services publics pour leurs démarches administratives uniquement sur rendez-vous et présentation d'une pièce d'identité.
- Les écoles restent ouvertes, toutefois un durcissement des règles sanitaires s'opère : le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans. Les élèves doivent le porter de manière systématique dans les espaces clos, mais aussi en extérieur, à la récréation par exemple. Et pour permettre à toutes les familles de répondre à cette obligation sanitaire, la ville de Villetaneuse a déjà distribué un lot de masques en tissu aux enfants



Événements ajournés dans l'attente d'un nouveau calendrier

- Les comités de quartier
- Les rendez-vous au Tremplin
- Les ateliers et sorties du centre socioculturel Clara Zetkin
- Les activités sportives hors scolaires
- Les rendez-vous culturels

- Les guichets des banques restent également ouverts.
- Les rassemblements dans l'espace public sont interdits.
- Les guichets des services publics restent ouverts sur rendez-vous : la Poste, la Caf, l'Assurance-maladie, Pôle emploi, les maisons départementales pour les personnes handicapées, et les mairies et préfectures.
- Certains commerces peuvent rester ouverts et les commerces et restaurants fermés peuvent livrer ou proposer le retrait de commandes.

Stationnement réglementé suspendu durant le confinement

Bon à savoir, comme au printemps, la limitation de la durée du stationnement en centre-ville de Villetaneuse (zone bleue) est suspendue et aucune verbalisation ne sera effectuée durant le confinement.

LA VIE CONTINUE !

- Les activités individuelles et de plein air, comme le jogging et les sorties dans les parcs, sont autorisées mais limitées à une heure et à un rayon d'un kilomètre autour de chez soi.
- Les parcs, jardins, forêts et plages restent ouverts.
- Les lieux de culte restent ouverts

mais les cérémonies religieuses sont interdites.

- Les enterrements peuvent réunir jusqu'à 30 personnes, et les mariages, pas plus de 6 personnes.
- les cours se font en ligne dans les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur, à quelques exceptions près, mais les examens et concours se tiennent comme prévus.
- Les manifestations revendicatives sur la voie publique sont autorisées sous réserve qu'elles soient déclarées auprès de la préfecture.
- Du côté des entreprises : le télétravail est la règle pour les salariés qui le peuvent. Un Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID-19 est téléchargeable sur le site gouvernemental : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/>

DÉPISTAGES COVID MAINTENUS



- Mercredi 18 novembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h au gymnase Paul-Langevin
- Mercredi 25 novembre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h à l'Hôtel de Ville.

D'autres dates seront sans doute programmées qui vous seront communiquées dans nos pages ou sur le site de la ville et les réseaux sociaux.

Par ailleurs, la Municipalité étudie avec les pharmaciens de Villetaneuse la possibilité d'organiser des dépistages avec des tests antigéniques, un petit peu moins fiables mais beaucoup plus rapides. Ils permettraient aussi de désengorger les laboratoires en réduisant les délais pour se faire tester et recevoir ses résultats.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AU PAPS

Nous vivons à nouveau soumis à des règles strictes de confinement. Même si elles semblent moins contraignantes que lors du premier épisode, elles restent cependant délébiles pour nos liens sociaux et pour notre vie psychique. Devant ce constat, nous vous rappelons que le Point Accueil Prévention Santé (PAPS) et Audrey BA, la psychologue, (voir notre portrait dans notre édition du 20 octobre) proposent un soutien psychologique en présentiel et dans le respect des consignes sanitaires tous les mercredis sur rendez-vous pris au 01 85 57 39 95. ●



ENSOLEILLÉE & CONFINÉE

Notre Ville, pour la deuxième fois, a revêtu ses habits de confinement, lui conférant un visage tout à la fois séduisant avec son calme baigné de soleil, et inquiétant car vide de ses habitants. Une accalmie dont le service communautaire des Parcs et Jardins a profité pour prendre soin des havres verts longeant les grands axes de notre commune.

Photos : Erwann Quéré



COVID-19 : les bailleurs sociaux adaptent leurs services

Suite aux mesures annoncées pour tenter de limiter la propagation du coronavirus (COVID-19) sur le territoire, les bailleurs sociaux de Villetaneuse s'organisent pour assurer la sécurité des biens et des personnes, et pour maintenir autant que possible la qualité de leurs services.

PLAINE COMMUNE HABITAT

Plaine Commune Habitat adapte son organisation afin d'assurer une continuité de service sur l'ensemble des missions, tout en assurant votre protection, celle de ses salariés et de ses prestataires. L'accueil doit se faire prioritairement par téléphone ou par mail. Les équipes restent mobilisées pour vous répondre dans les meilleurs délais. Des rendez-vous pourront être accordés, si la situation ne peut être résolue par téléphone.

Les activités de l'office se poursuivent (nettoyage, entretien technique, maintenance, veille sociale, attributions de logements...), en lien avec les prestataires et dans le respect strict des protocoles sanitaires. Les activités occasionnant des rassemblements (réunions publiques, initiatives sur site) sont suspendues. Le nettoyage des parties communes et des points de contact reste assuré et renforcé.

Tél : 01 48 13 61 00

SEINE-SAINT-DENIS HABITAT

L'Office s'organise pour assurer la sécurité des biens et des personnes, et maintenir autant



que possible la qualité de service.

• Aménagement des modalités d'accueil

L'Office a pris la décision de fermer l'ensemble de ses points d'accueil physique à compter du vendredi 30 octobre et pour une durée indéterminée.

Pour garantir la continuité de service et compte-tenu des contraintes liées à cette situation exceptionnelle, Seine-Saint-Denis habitat invite les locataires à contacter le Centre de Relations Locataires, du lundi au vendredi

de 8h30 à 17h30 :

• par téléphone au 3293 (numéro non surtaxé) par mail à relation-locataire@seinesaintdenishabitat.fr

• **Gestion des réclamations techniques et administratives** habitat Seine-Saint-Denis

habitat concentrera tous ses moyens au traitement des réclamations prioritaires et urgentes qui concernent la sécurité des biens et des personnes. En cas d'urgence et en dehors des horaires du Centre de Relations Loca-

taires, une astreinte est assurée 7j/7.

Vous pouvez contacter votre gardien d'astreinte, dont les coordonnées sont affichées dans le hall de votre immeuble, du lundi au vendredi de 17h30 à 8h30 du matin, ainsi que le week-end.

Tél : 01 48 96 52 00

CLÉSENCE

Pour vous accompagner au mieux dans cette période complexe, les conseillers et conseillères du Bailleur Clésence

se tiennent à votre disposition sur l'ensemble du territoire pour faire un point sur votre situation et répondre à vos questions.

N'hésitez pas à les interroger via leur site internet en flashant le code ci-contre.

L'objectif est d'offrir un conseil individuel et une analyse précise des conséquences du confinement sur votre situation personnelle. En complément, leurs équipes identifieront avec vous les actions envisageables et les aides mobilisables (Aides Action Logement, orientations vers des structures externes...)

Tél : 03 23 50 70 70

ICF HABITAT

Les équipes d'ICF Habitat préparent de nouvelles mesures d'organisation, pour assurer la continuité de ses services dans les résidences. Consultez leur site internet pour vous tenir informé de ces évolutions. ●

Consultez également les sites internet de l'office Immobilière 3F et du bailleur Seqens pour rester informé : <https://www.groupe3f.fr> <https://www.seqens.fr/>

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

Dernière minute !

Un premier rendez-vous Facebook live avait pour thème : «On fait le point sur la crise sanitaire»

Le 5 novembre dernier, le Maire, Dieunor EXCELLENT, et Natacha MARTINIS, Adjointe déléguée à l'Enseignement

et au Sport, vous ont donné rendez-vous sur la page Facebook de la ville pour répondre à toutes vos questions, le temps d'un Facebook live spécial Covid-19. Retrouvez la vidéo complète sur le site internet ou la chaîne Youtube de la ville, et rendez-vous chaque semaine pour de nouveaux échanges !

DURANT LE CONFINEMENT ET POUR MAINTENIR LE LIEN RENDEZ-VOUS CHAQUE SEMAINE AVEC MONSIEUR LE MAIRE ET SES ADJOINTS OU CONSEILLERS



Santé



POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal reçoit SUR RENDEZ-VOUS tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS** Une séance de vaccinations le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous SUR RENDEZ-VOUS, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du 3646. ●

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur: monpharmacien-idf.fr



État civil

NAISSANCES

- Leelay Arnou ■
- Sohan,Isaiah Prophete ■
- Miya Barbera ■
- Fatoumata Sacko ■

MARIAGES

- Youssef Gary et Celia Ahmim, le 24/10 ■

DÉCÈS

- Alain Chaffot, le 03/10
- Jacques Humbert, le 04/10 ■ Pierre Bilongo le 06/10 ■ Hocine Oussadit le 10/10 ■ Saïd Bouzeboudj le 15/10
- Daisy Anthony veuve Jababa, le 20/10 ■ Angelica Zlataru, le 01/11
- Mohand Ait Ouadda, le 26/10 ■ Ramdane Ramdani, le 05/11 ■ Adel Abdelkader, le 01/11 ■ Mouna Ben Abdallah veuve Boussetta le 09/11 ■

PROCHAIN NUMÉRO: MARDI 15 DÉCEMBRE

CONTACTEZ NOUS: COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence: état-civil, logement, régie centrale : **uniquement sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires** Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute Attention : les permanences du Maire et de ses adjoint.e.s sont suspendues durant tout le confinement.

• Pour rencontrer Monsieur le Maire, Dieunor EXCELLENT, les Adjointes ou les Conseillers Municipaux délégués contactez le secrétariat des élus au 01 85 57 39 10 pour prendre un rendez-vous qui sera programmé après le confinement.

• **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse:**
> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège ABOMANGOLI reçoit sur rendez-vous au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

• Stéphane PEU, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et rdv@stephanpeu.fr

Permanences en mairie Sur rendez-vous et dans le respect

des consignes sanitaires :

- **Avocat-conseil**: le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Interprètes-écrivains publics**: le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Caisse d'Allocations Familiales L'assistante sociale de la CAF assure une permanence téléphonique pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●



VILLETANEUSE INFORMATIONS
#120 - 17 NOVEMBRE 2020 - HOTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - communication@mairie-villetaneuse.fr

Directeur de la publication: Dieunor EXCELLENT - Rédacteur en chef: David Pichevin - Secrétaire de rédaction: Erwann Quéré - Rédaction: Rubens Lexpert, Grégory Mèche, David Pichevin, Erwann Quéré Photographes: Anaïs Dubourg, Erwann Quéré et DR - Création maquette: Erwann Quéré - Exécution maquette: Erwann Quéré - Image de couverture: Erwann Quéré - Impression et photogravure: imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS - Prix du numéro: 0,15 euro - Tirage: 8000 exemplaires - Numéro paritaire: 267 - ISSN: 1 283-066X